

COMMUNIQUE DE PRESSE

Mardi 19 mars 2024

Tarif bas-carbone Normandie : pour la première fois en France, une Région récompense les touristes venus en mobilité durable sur son territoire

Normandie Tourisme, avec le soutien de la Région Normandie, de l'ADEME, SNCF NOMAD Train et NOMAD Car, déploie pour la première fois à l'échelle régionale le tarif bas-carbone. Née d'une réflexion globale sur le tourisme responsable, cette démarche innovante est une initiative unique en France.

Un objectif de décarbonation du secteur touristique

En octobre 2021, le [bilan des émissions de gaz à effet de serre du secteur du tourisme en France](#), publié par l'ADEME, démontrait que 77% des émissions de CO2 du secteur sont liées aux déplacements des voyageurs. Les conséquences du changement climatique nous montrent qu'il est nécessaire d'agir, pour préserver le territoire normand et ses richesses, qui sont des atouts touristiques importants.

En effet, en Normandie, le tourisme est un moteur essentiel de l'économie. Il représente presque 6% du PIB normand et plus de 3% de l'emploi total.

Face à ces enjeux, c'est donc naturellement que le tourisme durable fait partie intégrante de la nouvelle stratégie de développement touristique régionale, votée en 2022. « Il est nécessaire de prouver que le tourisme est un secteur capable de concilier activité économique et conscience environnementale », déclare Michael Dodds, directeur du Comité Régional de Tourisme de Normandie et directeur général de Normandie Attractivité.

Le déploiement du tarif bas-carbone s'ajoute donc aux actions mises en place depuis plusieurs années par les acteurs du tourisme et du transport ainsi que l'ADEME en faveur d'un tourisme plus responsable en Normandie.

Le tarif bas-carbone Normandie



L'idée n'est pas nouvelle, elle a trouvé ses racines en 2021, au Centre Juno Beach, sur les plages du Débarquement.

Aujourd'hui, une démarche régionale est lancée, à l'initiative de Normandie Tourisme, de la Région Normandie et de leurs partenaires. Plus de 70 sites, musées et prestataires d'activités touristiques normands proposent

dorénavant un tarif préférentiel pour les visiteurs venus en train, en car ou à vélo.

Cette réduction, d'un minimum de 10%, est accessible aux visiteurs qui seront en mesure de présenter un titre de transport en commun (bus, car, train) ou un justificatif de leur venue en vélo. Toutes les conditions tarifaires et les justificatifs nécessaires pour chaque site sont disponibles sur la page www.normandie-tarif-bas-carbone.fr mais également sur les sites internet des lieux touristiques et culturels partenaires de cette démarche.

En parallèle, pour valoriser le tarif bas-carbone et l'engagement des sites partenaires, Normandie Tourisme déploie un plan de communication régional, aux côtés de SNCF Nomad Train, NOMAD Car, la Région Normandie et l'ADEME Normandie, afin d'inciter un maximum de visiteurs à opter pour des mobilités plus durables. « Le défi climatique qui nous fait face nous engage collectivement. Nous croyons fortement en ce partenariat « tarif bas-carbone » qui vise à changer les comportements individuels face à cette urgence climatique », souligne Grégoire Forgeot d'Arc, directeur régional SNCF Voyageurs Lignes Normandes.

www.normandie-tarif-bas-carbone.fr

N.B : dans le cadre de ce projet normand, toute la création graphique a été réalisée par l'agence normande DBCOM.

CONTACT PRESSE

Audrey Grégoire

Attachée de presse au sein de Normandie Tourisme
07 62 94 50 75 | a.gregoire@normandie-tourisme.fr